



Fiche S2

Comptage par avion des pratiquants de la pêche de loisir

Recensement des pratiquants par observation visuelle à bord d'un avion, en distinguant les différents types de pratique.

(Il est complémentaire au suivi de la fiche S1).



Comptage aérien des pratiquants sur l'archipel de Chausey
Crédit : SyMEL

Objectifs

- ✓ Compter les pratiquants (approche quantitative) et déterminer leur typologie dans une zone définie (approche qualitative).
- ✓ Obtenir un état initial de la fréquentation et des usages de la pêche de loisir, sur tout ou partie de l'AMP, et évaluer l'évolution de ces usages au cours du temps.
- ✓ Suivre intégralement un habitat particulier soumis à une pression de pêche récréative.



Type de suivi

Comptage (survol).

Charte pêche de loisir



Etude sans lien avec les engagements de la Charte nationale.

Matériel nécessaire :

- ✓ Appareil photo numérique
- ✓ Formulaire de saisie
- ✓ Logiciel SIG et ordinateur
- ✓ Carte IGN du site
- ✓ GPS

AMP ayant réalisé ce suivi

- Parc Naturel Marin d'Iroise
- DPM/Site Natura 2000 Chausey



Comptage par avion des pratiquants de la pêche de loisir

Mise en œuvre/protocole proposé

Le protocole utilisé dans le cadre de ce suivi est issu du travail mené dans le cadre de l'observatoire Bount'îles. Ce protocole a été réalisé sur plusieurs sites, dont le site de Chausey et le Parc naturel marin d'Iroise. Le protocole ainsi que les indicateurs utilisés ont été adaptés aux particularités de chaque site.

Les détails de la méthodologie de comptage des pêcheurs à pied lors d'une grande marée sont disponibles dans les documents cités dans la partie « en savoir + ».

Les (+)

- Couverture d'une surface très large grâce à l'emploi de l'avion.
- Méthode adaptée pour une approche spatiale du site et la détermination des sites préférentiellement pêchés.
- Grâce aux clichés aériens, constitution d'une mémoire de la fréquentation, ces clichés sont des sources de données extrêmement fiables.
- Grâce aux photographies aériennes obliques, situation instantanée de la fréquentation des estrans, chaque pêcheur pouvant être identifié.

Moyens humains

Sur le terrain, trois personnes sont nécessaires pour opérer ce suivi:

- ✓ Le pilote.
- ✓ Le photographe, qui réalise des clichés de l'ensemble des pêcheurs, en réalisant tout d'abord un plan large de la zone survolée puis en zoomant sur les pêcheurs.
- ✓ L'assistant du photographe, qui compte les pêcheurs et les reporte sur une carte IGN au 1/25000e. Cela permet de comparer la marge d'erreur entre ce qui est vu par le photographe et son assistant et d'estimer la fréquentation.

Pour le plan de vol, il est préférable de se renseigner sur la période de plus forte fréquentation pendant les grandes marées (par des observations passées) pour connaître les endroits à survoler en priorité et afin de rentabiliser le vol.

Lors du survol, un GPS embarqué enregistre la trace du vol. Ces données de positionnement, couplées avec les photographies, permettent de localiser et déterminer précisément le nombre de pêcheurs par secteur et type d'estran.

Coût estimé

Dans le cas où un stagiaire est réquisitionné pour opérer le suivi, il faut compter environ 14000€ (6 survols, gratifications de stage, frais de déplacements).

Il faut prendre en compte le coût d'un bon appareil photo si l'AMP n'en dispose pas.

Le coût des survols peut être bas si le gestionnaire trouve un pilote arrangeant (environ 300€).

Les (-)

- Photos ne permettant pas de réaliser un géopositionnement (limite de l'échelle et de la résolution d'image).
- Nécessité de beaucoup de personnel disponible et coût potentiellement important.
- Impossibilité de croisement entre cette méthodologie et la cartographie (les pêcheurs photographiés ne sont pas géolocalisés).
- Difficulté de réaliser des photos nettes par avion.
- Suivi fortement tributaire des conditions météorologiques.
- En post-traitement, relocalisation sur le SIG nécessitant un long apprentissage si un protocole strict de prise de photographies n'est pas adopté dès le départ.

Calendrier des opérations

4 fois par an (réparties sur mars/avril/mai et août/septembre/octobre), à chaque fois une journée entière, et 16 jours de pré-traitement (1 journée de terrain pour 4 jours de travail au bureau).

Il est préférable de réaliser les survols lors du plus fort coefficient de marée le premier jour des grandes marées de mars, avril et septembre, à marée basse ou haute, en fonction du site de l'AMP (à marée basse pour un estran rocheux et l'observation de pêcheurs à pied, à marée haute pour le recensement des pêcheurs embarqués dans le cas d'un milieu insulaire ou d'un archipel).



Comptage par avion des pratiquants de la pêche de loisir

Outil(s) conceptualisé(s)

Pas d'outil conceptualisé pour ce suivi.

Points d'attention particulier

Les questionnaires ayant réalisé ce suivi recommandent :

- 1 > A la personne en charge de prendre les photos dans l'avion, d'adopter un protocole strict et de l'appliquer à chaque fois pour ne pas mélanger les photos (pour éviter de se perdre lors de l'identification des zones une fois retourné au bureau pour l'analyse).
- 2 > De bien se renseigner sur la météorologie avant d'organiser le survol, à la fois pour la maîtrise technique lors du vol, mais également pour être sûr de la présence des pêcheurs. Le type d'avion utilisé est très important car il va conditionner la réussite de la mission. En effet, un avion de type Cessna est idéal car la position des ailes au-dessus du fuselage de l'avion laisse un bon champ d'observation au photographe. Les photos doivent préférentiellement être prises à une vitesse d'environ 110-120 km/h.
- 3 > D'avoir un plan de vol strict avec un quadrillage précis de la zone d'étude.
- 4 > De vérifier tout le matériel à emporter dans l'avion avant le décollage pour éviter un retour anticipé ou une annulation de la mission.
- 5 > Chaque année, de numériser le survol qui a concentré le maximum de fréquentation.
- 6 > De coupler ce suivi avec des études sur le terrain (enquête auprès des pêcheurs et comptages par observations), afin de recenser les profils types (approche tridimensionnelle), mais également de rentabiliser le survol.

La possibilité de géolocaliser les pratiquants constitue une piste majeure d'amélioration de ce suivi.

Réglementation

Pas de cadre législatif particulier, si ce n'est de bien se renseigner auparavant sur les zones interdites au survol, et auquel cas obtenir les autorisations.

Partenariats possibles

Pour ce suivi:

- Laboratoires de recherche (Géomer)
- Conservatoire du Littoral
- Syndicat mixte
- Agence de l'eau
- Universités

Suggestion:

- Agence des aires marines protégées (pour les Parcs naturels marins)

En savoir +

BOUNTÎLES CHAUSEY, (Avril 2009). *Recueil méthodologique de collecte des données pour le suivi de la fréquentation de l'archipel de Chausey, 38 p.*

BOUNTÎLES CHAUSEY, (2010). *Récapitulatif du suivi de la fréquentation touristique en 2010, 4 p.*

COURTEL, (2010). *Étude de l'activité de pêche à pied de loisir sur les estrans du Parc naturel marin d'Iroise. Stage de Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, 102 p.*